

## *Un peu de notre histoire...*

### **Au temps où Monnières était canton**

La récente étude d'urbanisme a pour une part porté l'attention sur tout le bâti autour de l'église. Et les vieux murs alentours ramènent notre mémoire aux temps où Monnières avait son sort lié au château de la Galissonnière. Et malgré la partition de 1792 qui avait transféré au Pallet toute sa partie rive droite de la Sèvre, ses attributs liés aux anciennes prérogatives des seigneurs ont perduré un certain temps. L'actuelle maison Heurteau à l'arrière de l'église est devenue siège de la Justice de Paix et garnison pour le détachement de gendarmes, avec ses cellules d'arrêt. Et c'est ainsi que pour deux années sous le Directoire Monnières est devenu chef-lieu de canton. Évoquons ce Monnières chef-lieu de canton au fil de quatre articles.

**1/4 - une atmosphère de guerre civile.** Le canton de Monnières créé comme tous les cantons par la Constitution de l'An III comprenait aussi Saint Lumine, Maisdon et Saint Fiacre. À sa tête une administration municipale et un président, Pierre Bouchaud négociant au Pont. Ses membres les « agents municipaux » de chaque commune et leurs adjoints. Représentant la République le Commissaire du Directoire Exécutif, Jacques Langlois. Quand cette administration s'installe le 7 vendémiaire an VI (28 septembre 1797), il y a 24 jours que le Directoire obnubilé par le « complot anglo-royaliste » a refusé la victoire de la droite aux élections de l'An V et s'est maintenu au pouvoir par un coup d'Etat. Les mesures « antiterroristes » contre les prêtres réfractaires et les émigrés sont remises en vigueur. L'administration du canton est par exemple priée de « **faire connaître les domaines appartenant au sieur Fresneau de la Bournaire, prévenu d'émigration, pour les mettre en bail et y apposer les séquestres** ». Maisdon est particulièrement visé car « **c'est dans cette commune que les prêtres réfractaires trouvent asile et que les habitants en deviennent insolents** ». Langlois poursuit : « **Je vous engage à envoyer 25 hommes de troupe. C'est le seul moyen de chasser cette peste noire de notre canton** ». Troupe qui travaille semble-t-il dans des conditions difficiles. Les « **visites domiciliaires** » sont parfois cocasses. Ainsi au Retail où des agents « **s'en furent chez le dénommé Maillard pour y voir si des prêtres réfractaires n'étaient point cachés chez lui** ». Les gendarmes déguisés pour la circonstance sont pris pour des voleurs et ne doivent leur salut qu'à l'intervention de leurs collègues en armes.

*Albert Méchineau*

*Pierre Bouchaud le président du Canton de Monnières, négociant au Pont habitait vraisemblablement l'une de ces maisons rue de la Moinerie*

